

Introduction

Depuis plusieurs décennies, de nombreuses recherches ont permis de renouveler et d'approfondir nos connaissances sur l'histoire des livres et des bibliothèques françaises. La Provence, qui se caractérise par une pénurie de sources et plus particulièrement de manuscrits subsistants, a quelque peu été délaissée. Pour les provinces d'Aix et Arles, le bilan des recherches qui ont pu être menées est plutôt mitigé : de la fin du XIX^e siècle à nos jours, des érudits et des chercheurs se sont intéressés à la question et ont étudié un grand nombre de textes d'archives. Le travail d'édition des sources a été très riche, en revanche les études analytiques sont quasiment inexistantes jusque dans les dernières décennies où des articles scientifiques ont été publiés.

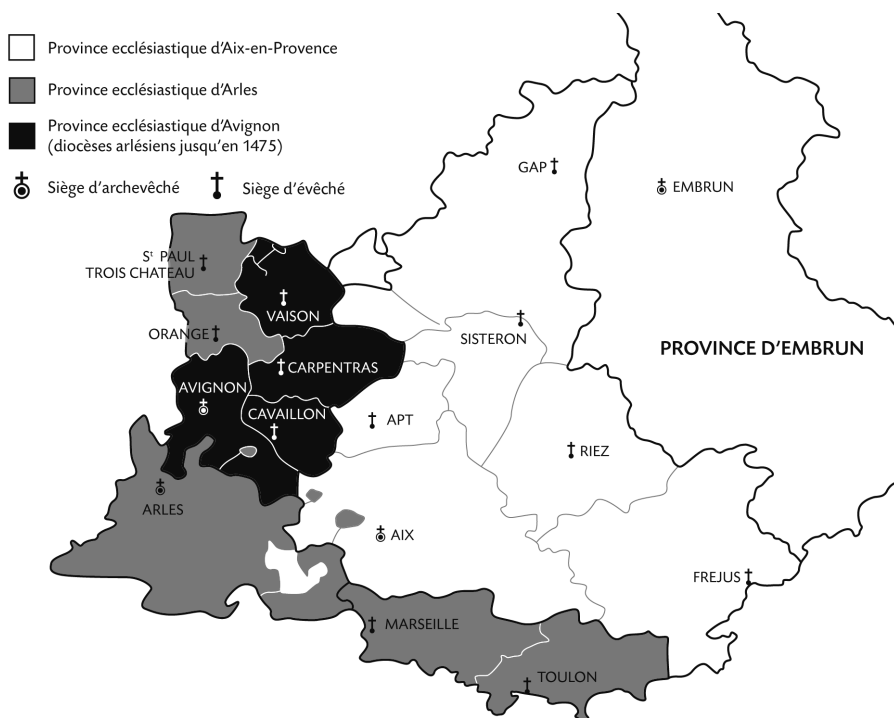
De la fin du XIX^e siècle aux années 1930, en parallèle des travaux de catalogage des fonds des bibliothèques et des dépôts d'archives, de nombreux ouvrages historiques ont été publiés. Certains se présentent sous forme de recueils et d'analyse de sources tels les volumes de la *Gallia christiana novissima* du chanoine Albanès ; d'autres sous forme d'articles dans des revues scientifiques. Il s'agit généralement d'édition de sources éparses et qui donnait lieu à de petites monographies. Ces éditions touchent en particulier les inventaires des bibliothèques des cathédrales pour lesquelles ce travail a presque été systématique¹, et quelques bibliothèques privées signalées par des inventaires après décès ou des testaments. Les articles accompagnant ces éditions, bien qu'intéressants, sont souvent trop succincts et ne font qu'effleurer le sujet qui nous préoccupe. Paradoxalement, alors que ce travail d'édition a été très riche, nos connaissances sur les livres et les bibliothèques en Provence au Moyen Âge sont plutôt minces. Aucune étude n'essaie de faire une synthèse sur la question à l'exception de celle de Pierre Pansier sur l'histoire du livre à Avignon. Bien que de grande valeur, cet ouvrage se présente plus comme une accumulation de sources classées par thèmes plutôt que d'une véritable analyse : là encore, l'auteur ne va pas au bout de son raisonnement et nous propose une description de texte. Une autre étude importante est celle de Joseph Billioud sur l'enluminure provençale qui propose une histoire de cet art à travers les manuscrits conservés et réalisés dans la région.

Depuis une trentaine d'années, la problématique du livre en Provence a été entièrement revisitée. Parmi ces travaux nous pouvons citer l'étude d'Anne Chalandon sur la bibliothèque de la cathédrale d'Aix, les articles de Noël Coulet notamment sur les bibliothèques des archevêques d'Aix, le volume des *Cahiers de Fanjeaux* intitulé « Livres et bibliothèques (XIII^e-XV^e siècle) », les recherches sur la bibliothèque de Saint-Victor de Marseille par Donatella Nebbiai-Dalla Guarda et les actes du colloque « Formation intellectuelle et culture du clergé dans les territoires angevins (milieu XIII^e – fin XV^e siècle) ». En parallèle à ces études, un important travail d'édition a été mené sur les archives et la bibliothèque de la papauté d'Avignon par Marie-Henriette Jullien de Pommerol et Jacques Monfrin.

Au vu des travaux qui ont pu être menés, les pages qui suivent proposent une histoire du livre dans le milieu cathédral des provinces ecclésiastiques d'Aix et Arles de la fin du XIII^e siècle jusqu'en 1530. La limite chronologique inférieure s'est imposée d'elle-même : en-deçà de cette date, l'état des archives est quasi nul et ne permet en aucune manière d'envisager une histoire des bibliothèques. La limite chronologique supérieure a été fixée à 1530, date qui constitue pour les historiens du livre un véritable tournant, celui où la production de livres imprimés prend le pas sur la production de livres manuscrits. Pour la région étudiée, cela correspond également à une multiplication de livres liturgiques imprimés à la demande des chapitres cathédraux et à un abandon progressif des livres manuscrits.

Les études menées en différents lieux et milieux à travers la France² ont démontré que chaque catégorie sociale et professionnelle (laïcs de haut rang, médecins, juristes, clercs...) et chaque confession ou ordre (franciscains, dominicains, juifs...) avait une bibliothèque type avec ses particularités, ses titres phares qui se retrouvent dans chaque collection ou presque, brefs ses orientations bibliographiques. De plus, les rapports au livre et les usages qui en étaient faits variaient d'une catégorie sociale à l'autre : le livre pouvait avoir un rôle ostentatoire ou de thésaurisation chez les uns, alors que chez les autres, il avait un rôle d'outil dans l'exercice d'une profession. Par souci d'homogénéité culturelle, cette recherche se limite à une zone géographique et à une classe sociale et institutionnelle bien précise : celle des membres des chapitres cathédraux, à leurs évêques et à leur siège dans les provinces ecclésiastiques d'Aix et Arles.

Les provinces ecclésiastiques d'Aix et Arles sont de fondation ancienne. S'inscrivant dans l'héritage romain, elles correspondent aux provinces romaines de la Viennoise et de la Narbonnaise seconde dont les frontières ont été fixées à la fin du III^e et au IV^e siècle. Ces provinces couvrent de larges territoires. La province d'Arles était composée des diocèses de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Vaison au nord ; d'Orange, Carpentras, Avignon et



Carte des provinces ecclésiastiques d'Aix-en-Provence, Arles et Avignon (d'après E. Baratier, G. Duby, E. Hildesheimer, *Atlas historique de Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco*, 1969)

Cavaillon pour les diocèses près du Rhône et de la Durance ; et de trois diocèses maritimes : Arles, Marseille et Toulon. Le diocèse de Saint-Paul avait été réuni à celui d'Orange au X^e siècle ; il en fut de nouveau séparé en 1115. De la province d'Arles relevaient l'enclave arlésienne de Vernègues dans le diocèse d'Aix et l'enclave marseillaise de Saint-Cannat dans le diocèse d'Aix. De la province d'Aix relevait dans le diocèse d'Arles l'enclave aixoise d'Istres. Tandis qu'Arles conserve sous son contrôle le littoral jusqu'à Toulon et la Provence rhodanienne, le siège métropolitain d'Aix affirme son autorité sur une large partie de la vallée de la Durance et sur la Provence orientale. La province aixoise était composée du grand diocèse de Gap, des diocèses de Sisteron, d'Apt, Aix, Riez et Fréjus auxquels il faut ajouter le petit diocèse d'Antibes qui dépendait du siège métropolitain d'Aix jusqu'en 1244, date à laquelle il fut transféré à Grasse (province d'Embrun). Ce découpage diocésain est valable du XII^e à 1475, date du démembrement de la province d'Arles dû à la création de l'archevêché d'Avi-

gnon. Cette nouvelle province comptait, en plus du diocèse métropolitain d'Avignon, les diocèses de Cavillon, de Carpentras et de Vaison. Tandis que, outre le sien propre, la province d'Arles ne comptait plus que les diocèses de Marseille et Toulon, et les diocèses d'Orange et de Saint-Paul-Trois-Châteaux qui formaient une enclave arlésienne au-delà de la nouvelle province d'Avignon.

Les dépouillements menés dans les dépôts d'archives de la zone concernée ainsi que la consultation du précieux fichier de la section de codicologie de l'IRHT ont permis d'établir un corpus de près de 270 documents et d'une centaine de manuscrits provenant des cathédrales provençales ou de leurs dignitaires. Ces sources se composent de textes issus des archives capitulaires et comprenant des inventaires des sacristies, des registres de délibérations et des livres de compte ; de textes notariés regroupant des testaments, des inventaires après décès, des prix-faits ou des actes de vente ; et enfin d'inventaires après décès relevés dans les archives vaticanes.

Les séries G des archives départementales regroupent tous les documents antérieurs à 1790 qui avaient trait, de près ou de loin, avec la gestion de la cathédrale et du diocèse. Ces fonds ont connu des fortunes diverses et leur état de conservation est très variable selon les diocèses. Les raisons de ces disparités sont multiples : guerres de religion, incendies, Révolution... Alors qu'il est très satisfaisant pour Aix, il est relativement bon pour Arles, Avignon et Marseille. Les archives de l'évêché de Sisteron sont relativement abondantes pour la Provence alpine. Celles de Forcalquier ont été éprouvées par le pillage des Huguenots en 1562, par les destructions de la période révolutionnaire et l'incurie du XIX^e siècle. Des archives des cathédrales de Fréjus et de Toulon, il ne reste que des épaves. Les archives de l'église d'Apt auraient été détruites en 1571 et celles de Saint-Paul-Trois-Châteaux auraient subi la fureur des hérétiques qui brûlèrent sur la place la plus grande partie des livres en 1600.

Les archives provençales se caractérisent par un fonds notarié très riche. L'importance de ces fonds nous a fait exclure tout dépouillement systématique ; de plus, les répertoires numériques, se réduisant à un minimum d'information, ne nous ont été d'aucun secours. Par conséquent, les documents issus des séries E inclus dans le corpus ont été livrés par les références bibliographiques, par les travaux d'érudits locaux ou par les fichiers de l'IRHT.

Les guerres italiennes et l'insécurité qu'elles entraînaient avaient poussé les papes à s'installer à Avignon. Ce déménagement privait par la même occasion les souverains pontifes des revenus qu'auraient dû leur fournir leurs états de la Péninsule. Afin de remédier à ces problèmes, ils exploitèrent tous les recours que leur offrait le droit canon. Ainsi ils s'attribuèrent les

bénéfices substantiels des sièges laissés vacants et s'approprièrent les biens et richesses de nombreux ecclésiastiques décédés. Ce droit de dépouille fut appliqué par des collecteurs apostoliques de la Provence à l'Angleterre et de la Sardaigne au Portugal (entre 1316 et 1412, 1149 cas de dépouilles ont été recensés à travers toute la Chrétienté). Les archives de la papauté d'Avignon, conservées au Vatican, renferment de nombreux inventaires de bibliothèques privées et collectives. Pour la plupart, il s'agit de rapports effectués par des collecteurs apostoliques en application du droit de dépouille (*jus spoli*) dont se prévalaient les papes d'Avignon. Ceux concernant les prélats français ont été publiés en 2001³ ; 19 d'entre eux nous fournissent le détail de bibliothèques de la région (quatre bibliothèques d'archevêques, 11 d'évêques, deux de maisons épiscopales et deux de chanoines).

Le terme livre recouvre deux acceptions qui se chevauchent et qui sont inextricablement liées. La première correspond à la définition du mot *codex* : un objet matériel composé de plusieurs feuillets, réunis et protégés par une reliure. Né dans le bassin méditerranéen entre le I^{er} et le II^e siècle, le *codex* s'impose à partir du IV^e siècle et remplace le *volumen*, le rouleau antique. C'est la forme de livre qui a prévalu durant tout le Moyen Âge et qui prévaut encore de nos jours. Par extension, le livre désigne le texte inscrit sur ces pages. L'objet matériel et le contenu intellectuel sont sous-entendus indistinctement dans le mot livre. Ce dernier a toujours été un auxiliaire précieux pour l'Homme comme support de sa pensée, de sa mémoire, et de ses activités, renfermant dans ses pages les doutes, les peurs, les espérances et les certitudes d'une humanité en perpétuelle construction et quête d'un idéal toujours remis en question. En parallèle à ces récits de l'histoire des Hommes, le livre a été et reste un exceptionnel témoignage de sa création artistique. Au Moyen Âge, la fonction première du livre en tant que véhicule privilégié de la transmission du savoir prend tout son sens. Son mode de fabrication artisanal lui confère également une certaine aura, faisant de chacun de ces objets un musée unique sur la pensée et le savoir-faire de l'humanité, chaque ligne manuscrite renfermant l'esprit de l'auteur et l'application à la tâche du copiste.

Le mot livre recouvre donc plusieurs aspects qui font de lui un objet multiforme : objet matériel, culturel, intellectuel, voire historique, dont la fonction principale est de transmettre un savoir. Bien souvent les études menées sur le livre, qu'il soit médiéval ou non, privilégient un de ses aspects : son décor, sa mise en page, sa reliure, le texte qu'il renferme, son auteur... Tout ceci conduit parfois à des aberrations : la plus flagrante étant l'oubli de la raison d'exister d'un livre – la transmission d'un savoir – et les hommes qui en sont à l'origine. Or le livre est le fruit d'un travail collectif allant de l'auteur au lecteur qui en garantit ou non son succès. Au regard des

précédents travaux de recherches menés en Provence et des sources consultées, nous nous sommes attachée à reconstituer une histoire globale des livres et des bibliothèques dans le milieu cathédral provençal de la fin du XIII^e siècle à 1530. Nous avons tenu à ne privilégier aucun aspect du livre et des bibliothèques, mais au contraire d’embrasser toutes les définitions que recouvre ce vocable. Les sources ont permis d’étudier des aspects de l’histoire du livre très différents et complémentaires. C’est devant cette diversité documentaire qu’il est apparu pertinent de ne pas limiter ce travail à l’étude d’un des aspects du livre mais de le considérer dans sa globalité, de le traiter sous toutes les définitions qu’il recouvre et sous toutes ses formes, que l’on considère le contenant ou le contenu, l’objet matériel ou le support de la diffusion des pensées et des connaissances, le support de la création artistique ou le produit commercial issu d’une activité artisanale et, avec l’invention de l’imprimerie, d’une activité proto-industrielle.